



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 1er Décembre au 3 Décembre 2023 est assurée par :

Mr Maurice DELIANCE au 06.40.19.56.16

Rappel de l'article 38—Terrains impraticables

En cas de match remis, il est impératif de contacter dans un premier temps par téléphone les clubs adverses et les officiels puis de confirmer l'appel téléphonique par courriel.

Se référer aux règlements sportifs du District (pages 72 à 76 de l'annuaire). Les règlements sportifs sont également disponibles sur le site internet du District— Rubrique DISTRICT / STATUTS et REGLEMENTS.

Infos clubs !

Vous trouverez les coordonnées des arbitres et des délégués sur le site du District.

Rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées Délégués

Rubrique Documents / Arbitrage / Coordonnées Arbitres

INFOS CLUBS!

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 28.11.2023

Présents : Grégory BESSET, Sylvain FEYEU, Olivier GUICHERD, Romain JARJAVAL, Baptiste PIQUET

En visioconférence : Loïc CHABAUD, Guillaume STRIPPOLI, Antony VAUDON

Excusés : Murat BOLAT

Assiste : Alexis CURT

CERTIFICAT MEDICAL

Alexis BOLUEN : Certificat de contre-indication à l'arbitrage du 27.11.2023 au 1.12.2023 (prolongation).

Nicolas PERCHE : Certificat de contre-indication à l'arbitrage pour le 26.11.2023.

Abdelatif KRIMOU : Certificat de contre-indication à l'arbitrage du 1.12.2023 au 31.01.2024.

Mohamed Amir EL MOKADEM : Certificat de contre-indication à l'arbitrage du 24.11.2023 au 4.12.2023.

COURRIERS ARBITRES

Mohamed LARABI : Attestation de l'employeur pour le week-end du 25-26.11.2023.

Yasin CIFTCI : Justificatif indisponibilité à partir du 29.11.2023

Cédric NEMERY : Courrier reçu. Réponse faite.

Stéphane PAILLET : Courrier reçu.

Said NIARI : Courrier reçu.

COURRIERS CLUBS

FC VEYLE VIEUX JONC : Courrier reçu. Réponse sera faite.

ASTT OYONNAX : Courrier reçu.

CS VIRIAT : Courrier reçu. Réponse faite.

BRESSE FOOT 01 : Courrier reçu.

AS HAUTECOURT ROMANECHÉ : Courrier reçu. Réponse sera faite.

OLYMPIQUE BUYATIN : Courrier reçu.

ESSORS BRESSE SAONE : Courrier reçu. Réponse sera faite.

AS MISERIEUX TREVOUX : Courrier reçu. Réponse sera faite.

FC DOMBES BRESSE : Courrier reçu.

FC BORD DE VEYLE : Courrier reçu.

ESB MARBOZ : Courrier reçu. Réponse faite.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire (de séance),
Baptiste PIQUET

INFORMATION RAPPORT ARBITRE

Nous rappelons qu'un rapport doit être effectué sur le Portail des officiels UNIQUEMENT en cas d'exclusion ou incidents. Si durant la rencontre, seulement des avertissements ont été distribués, merci de ne pas faire de rapport informatique à l'issue du match.

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un second plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F le samedi 9 Décembre prochain à Montréal la Cluse.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants du questionnaire (lien qui suit) avant le 4 Décembre prochain : <https://forms.gle/NHqQcHTvHc1QvKGP9>

Equipes inscrites au 30.11.2023

U9F (6 équipes)	U11F (5 équipes)	U15F (5 équipes)
AS MONTREAL LA CLUSE 1	AS MONTREAL LA CLUSE 1	AIN SUD 1
CMS BRESSOLLES 1	AS ATTIGNAT 1	AS ATTIGNAT 1
ES REVERMONTAISE 1	BOURG SUD 1	ESSOR BRESSE SAONE 1
FBBP 01 1	ESSOR BRESSE SAONE 1	FC DOMBES BRESSE 1
FOOT TROIS RIVIERES 1	FBBP 01 1	FOOT TROIS RIVIERES 1
OLYMPIQUE BUYATIN 1		

Ce plateau s'inscrit dans l'opération du « Téléthon ». Une urne sera à votre disposition sur place afin de récolter un maximum de dons.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Futsal Féminin U11F - U13F - U15F - U18F - SENIORS F

La commission féminine organise son traditionnel tournoi « Futsal » exclusivement féminin les 20 et 21 Janvier 2024 au gymnase de St Denis-lès-Bourg - Allée des Sports, 01000 Saint-Denis-lès-Bourg.

- Samedi 20 Janvier (8h30-12h00) : **Plateau futsal U10F-U11F**
- Samedi 20 Janvier (12h30-16h30) : **Tournoi U14F-U15F**
- Samedi 20 Janvier (17h00-22h00) : **Tournoi Sénior F** (réservé aux clubs départementaux et qualificatif pour une phase régionale)
- Dimanche 21 Janvier (9h00-12h30) : **Tournoi U12F-U13F**
- Dimanche 21 Janvier (14h00-19h00) : **Tournoi U18F**

L'inscription des équipes s'effectue via le lien suivant : <https://forms.gle/t35ZCZxrYbZvt9yj9> avant le 10/01/2024.

Equipes inscrites au 30.11.2023

U11F (5 équipes / 10 max)	U13F (4 équipes / 10 max)	U15F (5 équipes / 10 max)	U18F (5 équipes / 12 max)	SENIORS F (5 équipes / 12 max)
ESSOR BRESSE SAONE				
FOOT TROIS RIVIERES	CS LAGNIEU	FC VALSERHONE	CS LAGNIEU	FC VALSERHONE
FC VALSERHONE	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT
CS LAGNIEU	FC COTIERE LUENAZ	FC COTIERE LUENAZ	BRESSE FOOT 01	FC COTIERE LUENAZ
BRESSE FOOT 01		BRESSE FOOT 01		FC BRESSE NORD
				BRESSE FOOT 01

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Championnats Séniors F

La deuxième phase des championnats Séniors F à 8 et à 11 débute ce week-end des 2 et 3 Décembre 2024.

Les calendriers sont à retrouver sur le site du District dans la rubrique « Compétitions ».

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Le tableau avec les sanctions sportives et financières des clubs en infraction au Statut de l'arbitrage pour la **saison 2023/2024** est désormais disponible sur le Site du District :



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

ACCUEIL DISTRICT COMPÉTITIONS PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

DOCUMENTS

Bienvenue dans la section « Documents ». Retrouvez ici l'ensemble des documents mis à votre disposition.

ARBITRAGE

ASSEMBLEES GENERALES

CHALLENGE DE LA SPORTIVITÉ

ARBITRAGE

Saison 2023-2024

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Sélectionnez une catégorie

DOCUMENTS DIVERS



GROUPES D'OBSERVATIONS



COORDONNÉES ARBITRES



Les dernières publications

Publié le 13-11-2023

Documents divers



Publié le 26-09-2023

Coordonnées arbitres



Clubs en infraction au Statut de l'arbitrage au 30/06/2023

Coordonnées des arbitres au 14/11/2023

Publié le 19-09-2023

Documents divers



Publié le 19-09-2023

Documents divers



Autorisation parentale

Droit à l'image adulte

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Réunion du 28 Novembre 2023

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON, GUTIERREZ

Excusés : MM PELLET, BACONNET.

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Courriers :

- de Bord de Veyle pour le forfait de leur équipe U15 : réponse faite.
- de l'Ol. Sud Revermont pour le match U18 D4 poule L contre PRF : réponse faite.
- de Mille Etangs, nombre de mutations : réponse faite.
- du CS Belley, classement U15 : réponse faite.

Additif Dossier n° 56

Lire le club de BAGE est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 60

Match n° 27197300 : Thoissey 2/Ol. Buyatin 1 – Seniors Féminines à 8 – du 26/11/2023

Courrier du club de Ol. Buyatin annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Ol. Buyatin 1 : 0 but / - 1 point

Thoissey 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Ol. Buyatin est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 61

Match n° 26466177 : Bourg Sud 3/Rives de l'Ain 2 – Seniors D4 poule A – du 26/11/2023

Courrier du club de Rives de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Rives de l'Ain 2 : 0 but / - 1 point

Bourg Sud 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Rives de l'Ain est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 62

Match n° 27214167 : Côtière MV 2/Ambronay St Jean le Vieux 2 – Seniors D5 poule C – du 26/11/2023

Courrier du club d'Ambronay St Jean le Vieux annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Ambronay St Jean le Vieux 2 : 0 but / - 1 point

Côtière MV 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ambronay St Jean le Vieux est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 63

Match n° 27580804 : Foot 3 Rivières 1/Portes de l'Ain 1 – U18 D3 poule E – du 25/11/2023

Courrier du club de Portes de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Portes de l'Ain 1 : 0 but / - 1 point

Foot 3 Rivières 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 64

Match n° 27582316 : Veyle Saône 2/Mille Etangs 3 – U18 D4 poule K – du 25/11/2023

Courrier du club de Mille Etangs annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Mille Etangs 3 : 0 but / - 1 point

Veyle Saône 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 65

Match n° 27531597 : Côtière Luenaz 1/Bressolles 1 – U15 D4 poule K – du 26/11/2023

Courrier du club de Bressolles annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bressolles 1 : 0 but / - 1 point

Côtière Luenaz 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bressolles est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 66

Match n° 27578126 : Plaine de l'Ain 1/CS Belley 1 – U18 D3 poule D – du 25/11/2023

Courrier du club de Plaine de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Plaine de l'Ain 1 : 0 but / - 1 point

CS Belley 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Plaine de l'Ain est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 67

Match n° 27146521 : Bas Bugey Rhône 1/Plastics Vallée 1 – Seniors Féminines à 11 poule A – du 26/11/2023

Courrier du club de Bas Bugey Rhône annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bas Bugey Rhône 1 : 0 but / - 1 point

Plastics Vallée 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bas Bugey Rhône est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 68

Match n° 27123080 : CS Belley 1/Dortan 1 – Seniors Féminines à 8 – du 25/11/2023

Courrier du club de CS Belley annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

CS Belley 1 : 0 but / - 1 point

Dortan 1 : 3 buts / 3 points

Le club de CS Belley est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 28 novembre 2023

Courriers reçus :

Terrains Impraticables 25 et 26 novembre avec arrêté municipal :

OI. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX du 11 novembre au 9 décembre.

Co Plateau : commune du plateau d'HAUTEVILLLE.

Co Plateau : annulation rencontre D5 poule B, contrôlé par le délégué de secteur.

Virieu Fct : possibilité de recevoir rencontre D5 poule B.

Bords de Veyle Fc : cantons de Vonnas Mairie de MEZERIAT.

Terrains impraticables des 25 et 26 novembre :

Chazey's Bons As : demande inversion rencontres D4 poule B du 26 novembre.

Anglefort As : accord pour **inversion** rencontre D4 poule B du 26 novembre J10, J20 inversée.

Bresse Foot01 : rencontre D3 poule C du 26 novembre **au complexe sportif de ST BENIGNE.**

* * * * *

Ain Sud : demande de changement d'horaire D5 poule D du samedi 9 décembre.

Montluel Fc : accord pour rencontre D5 poule D du samedi 9 décembre à **18h30.**

Foissiat Etrez Es : rencontre D5 poule I du 2 décembre **au complexe sportif d'ETREZ.**

Feillens Us : demande pour inversion rencontre D2 poule A du 3 décembre J11, J21 inversée.

Thoissey Esvs : accord rencontre D2 poule A du 3 décembre **stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHAL. 14h30.**

Bresse Foot01 : rencontre D1 du 3 décembre **au complexe sportif de ST BENIGNE** (Synthétique).
-----rencontre D4 poule D du 3 décembre **au complexe sportif de ST BENIGNE** (Synthétique).

Centre Dombes F. : rencontre D3 poule A du 3 décembre **au stade C.R. MARTIN à VILLARS les DOMBES.**

Lagnieu Cs : demande de changement horaire D4 poule B du 3 décembre, rencontre R2F à 15h00.

Ambérieu Fc : accord pour rencontre D4 poule B du 3 décembre à **12h30.**

Des rencontres en retard ont été reprogrammées pour les 16 et 17 décembre 2023.

Pour la D5 journée de récupération ce W.E.

La journée 5 est reportée au 16 et 17 décembre pour les poules B-H-I.

Vérifiez vos planifications.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
JACUZZI Vincent

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion 26 novembre 2023

Courriers reçus pour catégorie U18 :

Courriers pour les 25 et 26 novembre :

Nantua Us : terrain impraticable rencontre U18 D3 poule C reportée.

Ain Sud : rappel pour horaire U18 D3 poule E, paramétrage à **16h00** le samedi.

Misérioux Trévoux As : demande modification horaire rencontre U18 D3 poule E.

Ain Sud : accord pour rencontre U18 D3 poule E du 2 décembre à 13h00.

St Denis Ambutrix Fc : demande de modification horaire U18 D3 poule D du 2 décembre.

Viriat Cs : accord pour rencontre U18 D3 poule D du 2 décembre à **16h00**.

Jassans Frans Foot : rencontre U18 D4 poule K samedi 2 décembre à **13h30**.

-----rencontre U18 D4 poule J samedi 2 décembre à **15h30**.

Ambérieu Fc : demande de modification horaire U18 D4 poule H du samedi 2 décembre.

Lagnieu Cs : accord pour rencontre U18 D4 poule H du 2 décembre à **13h00**.

Hautecourt Romanèche As : rencontre U18 D4 poule I du 2 décembre **au stade municipal à HAUTECOURT**.

Courriers reçus pour catégorie U15 :

Valserhône Foot : demande de modification rencontre U15 D2 poule B du 3 décembre.

Ain Sud: accord pour rencontre D2 poule B **le samedi 2 décembre à 16h00**.

Po/la Commission Sportive Jeunes,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
JACUZZI Vincent

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 28 novembre 2023

Courriers S.F. à 8 :

Poule B : la rencontre **Dortan Lavancia As – Priay Fc.** aura lieu dimanche 3 décembre 14h00.

Curtafond Confrançon Fc : rencontre D2 le samedi 18h00 (paramétrage corrigé).

Courriers S.F. à 11 :

Bresse Foot01 : rencontre D1 du 2 décembre **au complexe sportif de ST BENIGNE.**

La phase 2 pour les championnats S.F. à 8 et à 11 est programmée les 2-3 décembre.

Pour les Seniors F. à 8 une rencontre de la phase 1 reste à jouer.

Nous intégrerons les 2 équipes dans les poules prévues la semaine prochaine.

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
JACUZZI Vincent

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

INSCRIPTIONS FUTSAL

CLUBS	Catégorie U13			Catégorie U15				Catégorie U18	
	Cyréniat 21 Janvier 12h30 - 14h30	Cyréniat 21 Janvier 14h30 - 16h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 12h30 - 14h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 14h30 - 16h30	Cyréniat 21 Janvier 8h30 - 10h30	Cyréniat 21 Janvier 10h30 - 12h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 8h30 - 10h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 10h30 - 12h30	Cyréniat 21 Janvier 16h30 - 20h00
VALSERHONNE FOOT		1			1			1	
FOOT TROIS RIVIERES				1		1			
SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC				1					
BRESSE FOOT 01				1			1		1
ENT.S. REVERMONTAISE	1				1				
F.C. DOMBES BRESSE			1				1		1
C.S. VIRIAT	1				1			1	
ESB FOOTBALL MARBOZ	1				1				
CENTRE DOMBES FOOTBALL				1			1		
O. DE ST DENIS LES BOURG	1				1				
F.C. PRIAY				1					
ESSOR BRESSE SAONE	1						1		
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES							1		
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ		1			1			1	
F. C. BRESSANS	1				1		1	1	
F.O. BOURG EN BRESSE			1						
C.S. LAGNIEU				1		1			1
PLAINE REVERMONT FOOTBALL		1			1				
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON			1		1				
O. SUD REVERMONT 01		1				1		1	
BRESSE TONIC FOOT		1			1			1	
A.S. D'ATTIGNAT		1			1			1	
PLASTICS VALLEE F.C.			1					1	
FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ			1			1			
Total	6	6	5	6	6	3	6	8	3
Nbre maximum d'équipe	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/8	/8
Nbre de qualifié par site pour la finale dép. sous réserve du nombre d'inscrit	2	2	2	2	2	2	2	4	4
Créneau	RDV sur site 30 min avant			RDV sur site 30 min avant				RDV sur site 30 min avant	
Finale	le 10 février à Montrevel-en-Bresse			le 03 février à Chatillon/ Chalaronne				le 03 février à Chatillon/ Chalaronne	

INSCRIPTIONS FUTNET

Equipe (Nom du responsable)	Le Repère	Le So Club
	Janvier 19h30 - 23h00	Janvier 19h30 - 23h00
Bréfort Baptiste		1
Adam Pithioud		1
Boubchir Ali	1	
Baptiste Piquet		1
Delay Sébastien		1
Carine Pelletier	1	
Nathan Duzelet	1	
Félix Thomas		1
Grao Kevin		1
Sabran Matthias	1	
Chalon Maxence		1
Benefitou Fouzy		1
Villafranca Lucas		1
Dechaud Morgan		1
Bessard Timothé	1	
Total	5	10
Nbre maximum d'équipe	/12	/18
Nbre de qualifié par site pour la finale dép.	5	7
Créneau	RDV sur site 30 min avant	RDV sur site 30 min avant
Lieu/ Date	le 12 Janvier au Repère	Le 18 Janvier au So Club

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue

Dans le PV.

U13

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier est en ligne :

Afin d'éviter d'avoir des Exempts dans plusieurs poules chaque samedi, nous avons créé une poule comprenant 8 équipes. Il s'agit de la **poule T**. Celle-ci compte donc 2 journées de plus que les autres : une journée le 11 Novembre 2023 et la seconde le 16 Décembre 2023. Certaines équipes ne se rencontreront pas.

Les clubs, après accord entre eux, peuvent ou pas les jouer sachant que s'il y a des reports lors des journées des 4, 18, 25 Novembre 2, 9 Décembre, ils se joueront le 16 Décembre comme dans les autres poules.

Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser. A partir de cette deuxième Phase, vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).

En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.

Compétition Championnat Catégorie U13

Modifications

Journée du 2 Décembre 2023 Changement d'horaire

Poule F : Inversion de rencontre et changement d'horaire

Veyre saône 2 reçoit Centre Dombes 1 à **12 heures à Laiz.**

Poule I : Changement d'horaire

Valserhône 2 reçoit Hautecourt 1 à **12 heures** à Bellegarde.

Poule G : Changement d'horaire

Plaine Revermont Foot 1 reçoit Bourg Sud 1 à **15 heures** à Meillonas.

Poule Z : Changement d'horaire

Plaine Revermont Foot 2 reçoit St Martin du Mont 3 à **15 heures** à Meillonas.

Journée du 9 Décembre 2023 Changement d'Horaire (Plateau Féminin à Montréal)

Poule A : Montréal 1 reçoit Ain Sud à **15 heures** à Montréal.

Poule Q : Montréal 4 reçoit Hautecourt 2 à **15 heures** à Montréal.

3^e Phase U13

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes.

Report des rencontres :

Journée du 18 Novembre 2023

Toutes les rencontres annulées du 18 Novembre sont reportées au **16 Décembre 2023**.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

Feuilles de match manquantes

Amende : 9€ → **Merci de nous les envoyer par mail**

Journée du 18 Novembre 2023

Poule Q : Iznore Nurieux 1 9 €

Poule R : Champagne Artemare 9 €

Poule S : Bas Bugey Rhône 9 €

Poule X : Trois Rivières 4 Fém 9 €

U11

Championnat U11 2023/2024 2^e Phase

Le calendrier de la seconde phase est sur le site.

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U11

Compétition Championnat « Autre libre Foot Animation District U11 »

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Modifications

Journée du 2 Décembre 2023

Poule A : **Montréal 1 reçoit** Hautecourt 1 et Bourg FO 1 à **10 heures** à Montréal.

Poule B : **Plaine de l'Ain 1** reçoit Côtière Luénaz 1 à 10 heures à St Vulbas.

Poule O : Changement d'horaire

Veyle Vieux Jonc 1 reçoit Marboz 2 à **13 h 30** à St André / Vieux Jonc.

Poule N : Changement d'horaire

Veyle Vieux Jonc 2 reçoit Veyle Saône 4 à **15 heures** à St André / Vieux Jonc.

Poule V : Changement d'horaire

St Martin du Mont 3 reçoit Centre Dombes 3 et Viriat à **11 heures** à St Martin du Mont.

Journée du 9 Décembre 2023

Inversion de Plateau (Plateau Féminin à Montréal)

Poule A : **Viriat 1 reçoit** Montréal 1 à **10 heures** à Viriat.

Poule J : L'équipe féminine d'Attignat sera absente à St André / vieux Jonc.

Poule K : St Martin MCV 1 reçoit Montréal 4 Fém et Valserhône 5 à **10 heures** à St Martin du Fresne.

Journée du 16 Décembre 2023

Poule B : **Lagnieu 1 reçoit** Ain Sud 1 à 10 heures à Lagnieu.

3^e Phase U11

Au vu des résultats lors des deux premières Phases, nous vous ferons une proposition de Niveaux pour la 3^e Phase. Elle sera dans Foot Réduit certainement le mardi 19 Décembre 2023. Sans répons de votre part, nous considèrerons que vous l'acceptez.

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende → **Merci de nous les envoyer par mail**

Journée du 18 Novembre 2023

Poule A : Bourg Fo 1

Poule D : Plastics Vallée 2

Poule G : Dombes Bresse 2

Poule I : Curtafond Confrançon

Poule L : Serrières Villebois

Poule M : Ambérieu FC 2

Poule P : Trois Rivières 3 Fém

Poule Q : Trois Rivières 2

Guéreins Chaneins

Poule R : Bord de Veyle 2

Poule T : Plaine Tonique 2

Poule U : Bourg Sud 3

Championnat U9 2023/2024 2^e Phase

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique U9](#)

Le calendrier U9 est sur le site. **Il a été modifié. Merci de vérifier.**

La Poule Q compte 11 équipes (engagement de Leyment 2).

La poule W se retrouve avec 11 équipes (engagement de Thoisse 4).

Cormoz St Nizier 1 rejoint la poule Z qui passe à 10 équipes.

Attignat 3 et 4 sont engagées en poule ZA qui passe à 10 équipes.

Cormoz St Nizier 1 rejoint la poule Z qui passe à 10 équipes.

La poule ZC ne compte plus que 9 équipes.

Compétition **Championnat « U9 Phase 2 »**

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Modifications

Journée du 9 Décembre 2023

Poule A : A Veyziat

Veyziat 1 et 2, Arbent 1, 2 et 3, Montréal 1 et 2

A Dortan

Dortan 1 et 2, Plastics Vallée 1 et 2, Valsrhône 1 et 2

Poule V : L'équipe de 3 Rivières 3 Fém sera absente à Messimy.

Poule X : Les équipes d'Essor Bresse Saône étant au Plateau Féminin à Montréal, le plateau se déroulera à Neuville les Dames et ne comptera que 8 équipes.

3^e Phase U9

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)

A Miribel (Le Mas Rillier)

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende → **Merci de nous les envoyer par mail**

Journée du 18 Novembre 2023

Poule G : Guéreins

Poule M : Plastics Vallée

Poule Q : St Denis Ambutrix

Poule R : St Maurice de Gourdans

U7

Championnat U7 2023/2024 2^e Phase

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U7

Merci de nous envoyer vos calendriers.

Compétition Championnat « U7 Phase 2 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U7 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Rapport des tests in-situ des terrains synthétiques (Tests obligatoires lors de la pose d'une pelouse synthétique neuve – après 5 saisons en cas de synthétique sans charge – après 10 saisons en cas de synthétique avec charge)

- Rapport reçu de la part de la communauté de communes de la Veyle pour le complexe sportif communautaire NNI 012030101 – dossier transmis à la ligue.

Vérification suite à la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Installation du stade Jean Christin de Serrières de Briord NNI 014030101 – classement au niveau T5PN jusqu'au 21 novembre 2029.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade municipal de Mionnay NNI 012480101 – installation à reprendre avant la fin d'année 2023 pour lever des non conformités dont une majeure.
- Installations des stades de la Bèche 1 et 2 de Saint André sur Vieux Jonc NNI 014360101 et NNI 014360102
 - NNI 014360101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
 - NNI 014360102 – rapport à rédiger la CDTIS.
- Installation et éclairage du stade des Rousses de Béon NNI 010390101
 - Installation classée au niveau T6PN jusqu'au 07 décembre 2033.
 - Eclairage classé au niveau E Entraînement jusqu'au 07 décembre 2025.
- Eclairage du stade des Buclanes de Certines NNI 010690101 – classement au niveau E Entraînement jusqu'au 07 décembre 2025.
- Eclairage du stade de la CRAZ de Montagnat NNI 012540101 – classement au niveau E Entraînement jusqu'au 07 décembre 2025.
- Eclairage du stade de La Chassagne 1 de Manziat NNI 012310101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Prochaines programmations

- Eclairages des complexes sportifs 1 et 2 de Chalamont NNI 010740101 et NNI 010740102
- Eclairages des stades de Fétan 1 et 3 de Trévoux NNI 014270101 et NNI 014270103
- Eclairage du stade Roger Petit 2 de Valserhône NNI 010330102

Informations générales

Exemple d'un Arrêté d'Ouverture au Public



Commune de Feillens

MAIRIE de FEILLENS
Recu le :

23 JUN 2017

01570 FEILLENS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de FEILLENS

ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

PREFECTURE DE L'AIN

15 JUN 2017

SERVICE COURRIER

Monsieur le Maire de la Commune de Feillens :

Vu les articles L.22-3 et L.131-2 du Code des Communes
Vu les articles R.123-1 à R.123-55 du Code de la Construction et de l'Habitation
Vu le décret du 06 mars 1995
Vu l'article 47 du décret du 31 août 1973
Vu l'avis favorable de la Sous Commission Départementale de Sécurité en date du mardi 30 mai 2017
CONSIDÉRANT qu'en vue des éléments ci-dessus, le stade de foot situé au 575 Route des Dîmes sur la commune de Feillens peut recevoir du public

ARRETE

Article 1 : Cette installation de type P. A. catégorie 2 peut recevoir un maximum de 1 400 personnes réparties ainsi qu'il suit :

Effectifs des joueurs, dirigeants, arbitres, etc. : 200
Effectifs des spectateurs : pelouse : 1200

Article 2 : Les prescriptions incluses dans le procès-verbal de la Commission de Sécurité en date du mardi 30 mai 2017 devront impérativement être respectées.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

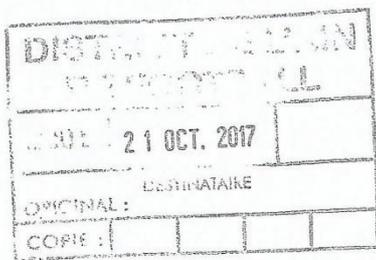
- Monsieur le Préfet de l'Ain
 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain
 - Monsieur le Président du Club utilisateur du Stade de Feillens
 - Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Commune de Feillens
- chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à FEILLENS le 12 JUN 2017

Le Maire au nom de l'Etat,



Guy BILLOUDET
Conseiller Départemental du Canton de Replonges
Président de la C.U. du Pays de Bâgé et de Pont de Vaux



B.P. 2 01570 FEILLENS t 03 85 36 17 00 f 03 85 36 17 09 e commune-de-feillens@wanadoo.fr

Pour la CDTIS : JF JANNET